

Image not found or type unknown



Arret de travail hotellerie

Par **florent71**, le **11/04/2008** à **12:07**

bonjour,

Je suis travail dans un restaurant ou le nouveau proprietaire nous fais faire des horaires qui me conviennent plus et j'ai decider d'arreter le metier.

Je me suis mis en arret maladie car j'ai tres mal au dos .

Je voulais savoir comment faire car je n'es pas l'intention d'y retourner et de ne pas faire de préavis.

Je suis dans cette societé depuis 9 ans

Que me conseillez vous